N°216 Octobre - Novembre - Décembre 2018

# CONTACTS

## Le magazine d'Aytré

Retrouvez le magazine contacts aytré sur www.aytre.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

12, 13, 14

Dossier

# Pour y voir plus clair sur la question de la nuit noire

4 Drôle(s) de festival : ouvrez grand vos p'tites oreilles !

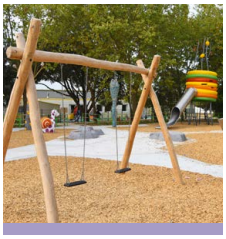

7 Pierre Loti et le bestiaire des enfants

11 Ces tramways made in Aytré !

Aytré

# Dans L'œIL du PHOTOGRAPHE !

## Franck Moreau

*17.08.18 - Parc de Godechaud*
**Concert Take The Biscuit dans le cadre du programme d'Aytré plage bouge l'été.**

*03.09.18 - Ecole Jules Ferry*
**637 élèves faisaient leur rentrée dans les écoles d'Aytré.**

*08.09.18 - Complexe Sportif*
**Fête des associations**
**De nombreuses associations étaient au rendez-vous ce temps fort de la rentrée.**

*08.09.18* **- Rô, la légende, un magnifique spectacle proposé pour la fête des associations par la compagnie La Tasse de thé.**

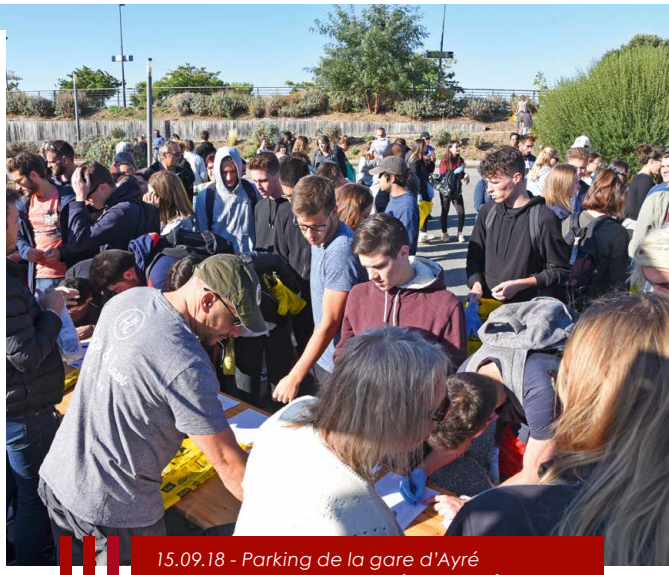

*15.09.18 - Parking de la gare d'Ayré*
**Environ 400 personnes mobilisées sur Aytré à l'occasion de la journée pour nettoyer la planète. Merci à tous pour votre engagement**

**N°216 OCTOBRE - NOVEMBRE DÉCEMBRE 2018**

**Directeur de publication :** Alain Tuillière
**Directeur adjoint de la publication :** Arnaud Latreuille
**Rédacteur en chef :** Stéphane Doucinot
**Secrétaire de rédaction :** Mélanie Lacuve
**Ont participé à ce numéro :** Caroline Pinon, Elian Monteiro et Laurent Bourgoin
**Crédits photos :** Franck Moreau, Adobe Stock
**Mise en page :** Studio Lézard Graphique
**Impression :** Imprimerie Rochelaise
**Dépôt legal :** à parution
**ISSN :** 11485876
Imprimé à 7000 exemplaires sur du papier certifié PEFC n°10-31-1240

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1240

**Vous êtes Aytrésien et vous ne recevez pas "Contacts" dans votre boîte aux lettres ?**
Contactez le 05 46 30 19 04
ou information@aytre.fr

# éDiTO

Alain TUILLIERE - Maire

Chères aytrésiennes, chers aytrésiens,

Un été généreusement ensoleillé et rythmé par les nombreuses animations s'achève. Malgré l'interdiction de baignade qui nous affecte tous, Aytré a su s'appuyer sur ses multiples atouts et s'est employé à satisfaire les attentes des personnes en séjour sur notre territoire. En effet, nul n'est insensible au plaisir d'une longue promenade dans les parcs ou encore le long du littoral en pratiquant des arrêts gourmands aux cabanes de restauration ou de dégustation. Notre proximité avec La Rochelle, les îles et les arrière-pays charentais et poitevin ne manquent pas de séduire les adeptes des belles découvertes.

Soyez assurés que mon équipe et moi-même persévèrerons l'année prochaine pour rendre cette période estivale toujours plus attractive.

Pendant ce temps, les agents de la commune, que je remercie, ont orchestré les travaux permettant une rentrée scolaire sous les meilleurs hospices, afin d'apporter à nos chers élèves les meilleures conditions d'apprentissage. On retiendra, entre autre, la réouverture des classes de la Petite Couture après de conséquents travaux. Quant à l'école Jules Ferry, elle reçoit depuis la rentrée la fibre optique qui lui assure enfin une connexion de qualité.

Sur l'espace public, chacun pourra apprécier l'effort sans précédent fourni sur la voirie. Le quartier Pierre Loti à lui aussi bénéficié de toute notre attention avec une accélération de l'agenda des travaux. Nous en sommes particulièrement satisfaits en pensant au confort de vie des habitants qui n'auront plus à subir ces nuisances.

Bien sûr nous ne nous arrêterons pas là et avec votre aide nous agirons pour rendre notre ville toujours plus propre, toujours plus accueillante et toujours plus attractive.

Bien cordialement,

# N°216 Octobre - Novembre - Décembre 2018

**4 à 5 Temps forts**
- Drôle(s) de festival : ouvrez grand vos p'tites oreilles !
- 15 décembre, voici la magie de Noël
- Noël : à la rencontre des Fanfarfadets

**6 à 11 Initiatives**
- Tour d'Horizon des travaux dans les écoles
- Les nouvelles directrices des écoles d'Aytré
- Pierre Loti et le bestiaire des enfants
- Des eaux, des oiseaux, des labos... Aytré-plage à l'étude
- Parking des Claires...On se détend !
- Budget participatif : l'état des lieux
- La Ville formatrice - Aytré avec un grand "A", comme Apprentis
- Ces tramways made in Aytré !
- Propreté : de la ville à l'Océan

**12 /14 Dossier**
- Pour y voir plus clair sur la question de la nuit noire
- Aytré, éclairer juste
- Paroles d'élus voisins d'Aytré

**15 Initiatives**
- Une conférence populaire autour de la parentalité
- Cimetière : petit code de conduite

**16 Associations**
- SLEP : sur un air d'accordéon
- Quand Brassens revient à la Maison
- Connaissez-vous le Viet Vo Dao ?
- Eh bien dansez ma colombe !

**17 Culture**
- Disparition : Robert Brochot, révélateur d'Histoire
- Manu Weiss et Daniel Givone, frères Swing en concert

**18 Sports**
- Le sport décolle à l'école
- A la découverte du sport

**19 Agenda**

**22 Expression des conseillers municipaux d'opposition**

# Drôle(s) de festival : ouvrez grand vos p'tites oreilles !

**Bien connu des familles aytrésiennes et concocté par le Service Culture et Animation de la ville, Drôle(s) de festival revient sur scène du 17 novembre au 1er décembre prochains avec de nombreux spectacles à la clé.**

Cette huitième édition sera avant tout musicale … Place donc à la musique et autres réjouissances pour les drôles et leurs parents ! Entre autres spectacles et pour ouvrir le bal un concert pop dédié aux tout-petits de 0 à 3 ans présenté à la Maison Georges Brassens le 17 novembre. Durant 30 minutes, Mosaï et Vincent de l'Armada Productions embarqueront les plus jeunes dans un délicieux mélange de poésies sonores pour s'éveiller, se lever et danser progressivement au son des mélodies pop puis électro… « *Je me réveille* » a reçu le Prix Talent musique jeune public ADAMI 2017 ! Toujours pour les plus jeunes et à partir de 18 mois, l'histoire toute tendre de monsieur Blanc qui vivait heureux dans son monde tout blanc jusqu'au jour où toc toc toc … La Compagnie En attendant la marée vous contera la suite de ce très joli spectacle de marionnettes « *Multicolore* » le mercredi 28 novembre à la Médiathèque Elsa Triolet.

## Avec un Superchat…

Après avoir conquis le jeune public des Francos, Pascal Parisot sera de la fête le samedi 24 novembre à la Maison Georges Brassens. Tête d'affiche de Drôle(s) de festival, ce musicien dandy aux lunettes noires dévoilera son sacré pouvoir… celui de confronter le rire des petits et des grands avec un humour percutant et autres chansons à suspens pour illustrer les aventures de Superchat.

Un régal à partir de 3 ans et comme à l'instar des autres spectacles la jauge étant limitée, il est conseillé de vite réserver ! Toujours pour les plus grands, la Compagnie rochelaise Planche Famille viendra présenter « Moi Ming » du théâtre d'ombres programmé le samedi 1er décembre à la Médiathèque Elsa Triolet. Une cabane, deux silhouettes et des habitants qui se font progressivement conteurs à travers de subtils jeux de mots, d'images et de sons entremêlés.

## Les nouveautés

C'est un atelier dit « *Choré-graphique* » qui est proposé aux 3-5 ans par Jennifer Macavinta et Marine Denis de l'Association Müe Dada les samedis 17 novembre et 1er décembre à la Médiathèque Elsa Triolet. Un beau voyage graphique et chorégraphique à tricoter ensemble à l'aide de différents objets, fils, scotch et mots pour créer un parcours enchanté à vivre et à danser. Une projection de courts-métrages dès 4 ans est également au programme ! « *Petites casseroles* » multirécompensées en France et à l'étranger fait partie de ses bijoux du cinéma d'animation traitant de l'enfance, de ses rêves et de ses peurs que l'on surmonte avec humour et courage. Cette projection gratuite sera précédée d'un goûter le mercredi 28 novembre également à la Médiathèque.

Enfin et comme chaque année, deux séances sont proposées par la mairie aux crèches et scolaires. « *(Même) pas peur du loup !* », un ciné-concert de 40 mn réjouira les petits à partir de 3 ans le jeudi 29 novembre à la Maison Georges Brassens. Waouh waouh s'exclament les ptits loups !! C'est cela la culture à Aytré, un service au taquet qui chine et dégote des pépites pour faire vibrer tous les cœurs.

C.P

© Laurent Guizard

*Tarifs, dates, renseignements et réservations, service Culturel : 05 46 30 19 42*

# 15 décembre, voici la magie de Noël

Les festivités de Noël commenceront cette année par le spectacle de magie "Carte Blanche" présenté par David Orta à la Maison Georges Brassens samedi 15 décembre à 17h. David Orta y incarne un personnage burlesque qui, par sa maladresse attendrissante, vient taquiner la maîtrise technique de ses tours de magie. Il se spécialise dans une magie moderne mêlant plusieurs courants du spectacle vivant (clown, théâtre, stand up).

Spectacle familial - 4€
Informations et réservations : ***05 46 30 19 42***

# Noël : à la rencontre des Fanfarfadets

**La Place des Charmilles va de nouveau revêtir ses habits de fête le mercredi 19 décembre en compagnie d'une bande de petits lutins facétieux et de rockers plein d'énergie, préparez-vous aussi à swinguer sous le sapin !**

En amont des fêtes de fin d'année et comme de coutume, le Service Culture et Animation de la ville convie tous les habitants au petit marché de Noël des associations aytrésiennes et des créateurs qui présenteront leurs travaux et diverses idées cadeaux à glisser sous le sapin … Pendant ce temps les enfants pourront participer aux ateliers créatifs : déco, écriture de lettres au Père Noël et autres animations gratuites dont le généreux spectacle déambulatoire des « *Fanfarfadets* ». Car quand vient l'hiver et tout particulièrement la période de Noël, c'est l'effervescence au pays des lutins et des elfes. Chacun prépare ce moment si précieux pour les enfants en travaillant d'arrachepied. Mais voilà que trois trublions, un elfe malicieux et deux espiègles lutins, ont pris la poudre d'escampette avec le traîneau de leur barbu de patron pour arpenter les rues sur leur char lumineux et musical. Toujours prêts à faire la fête, c'est en musique qu'ils vont donc jongler, distribuer des ballons sculptés, former des bulles de savon géantes et inviter les enfants à jouer avec eux. Trois horaires au choix : 14h30, 15h30 et 16h30 pour ne rien louper de ce moment féérique et jubilatoire.

## Musique et gourmandises

Et dès 17h « *Le Noël de Karabal* » va mettre le feu à la Place des Charmilles avec Virgule Prod et ses trois rockers qui entonneront des chants et musiques traditionnelles version Rock n'Roll. Une pause sera alors faite à 17h30 à pour l'arrivée du Père Noël et sa distribution de chocolats et autres gourmandises… puis reprise du concert jusqu'à 18h15. Venez nombreux partager ce moment festif et chaleureux dédié à tous les aytrésiens !

C.P

## Le saviez-vous ?

Le farfadet ou parfois le fadet ou follet (ou esprit follet) est une petite créature légendaire du folklore français, souvent espiègle. Le farfadet est présent dans le folklore de la Vendée et du Poitou. Il est aussi présent dans la mythologie occitane et notamment en Provence sous la forme de petit lutins appelés fadets.

Renseignements, service Culturel : ***05 46 30 19 42***

# Tour d'Horizon des travaux dans les écoles

**Des travaux d'amélioration et d'embellissement ont été réalisés dans les écoles de la commune, notamment à la Petite Couture, qui avait été fermée pendant un an.**

Pour bien apprendre, il faut être à l'aise dans sa classe et confortable dans son école. Cet été, des travaux ont donc été entrepris pour que les élèves soient dans des conditions favorables et dans un environnement propice aux apprentissages. Après un an de fermeture, le revêtement des sols de toutes les salles de classe maternelles et de cinq salles de classe élémentaires de l'école de la Petite Couture ont été refaits. Des rideaux neufs ont également été posés dans 4 salles maternelles et 3 en élémentaire. Des travaux de mise aux normes de l'électricité ont été effectués en élémentaire, et une salle a été entièrement repeinte. Deux autres le seront lors des vacances de la Toussaint. A l'école Jules-Ferry, des rideaux neufs vont être installés en classes CP et CE1, ainsi qu'à l'école de La Courbe grande section. A noter que chaque direction des écoles de la ville a été dotée d'un ordinateur portable neuf, financé par la municipalité.

L.B

Renseignements, Service Éducation : *05 46 30 19 21*

# Les nouvelles directrices des écoles d'Aytré

## Anne Caillé, école élémentaire Petite Couture

Après six années comme professeur des écoles, dont la dernière expérience à Tonnay-Charente, la rentrée a été particulière pour Anne Caillé, qui découvrait un poste de direction. « *Je voulais travailler en équipe autrement* », précise-t-elle. L'école de la Petite Couture a un projet « *Music up* », avec un professeur de musique intervenant dans toutes les classes, tous les 15 jours. Il y a également une classe orchestre, ou classe à cordes, pour les CE2, avec le prêt d'un instrument. Un concert sera organisé en fin d'année. Une enseignante a aussi créé une chorale d'école. Le 28 septembre, une sortie ramassage des déchets de la plage a été organisée.

## Marie Baudhuin, école maternelle Petite Couture

Marie Baudhuin a passé huit années comme directrice de l'école des Cèdres. La rentrée à la Petite Couture lui offre pourtant une nouveauté. « *Depuis 17 ans que je suis directrice, c'est la première fois que j'ai une décharge de direction pour accomplir le travail administratif, un jour par semaine, le jeudi. Une enseignante me remplacera alors dans la classe* ». La priorité est le langage et la diversité linguistique, en s'appuyant sur l'apport culturel des comptines, de la danse, des chants ou des ateliers culinaires, avec le soutien des parents. « *Nous travaillons sur le vivre ensemble* ». *L'école est inscrite au dispositif « école et cinéma »*.

## Émilie Klysz, école maternelle des Cèdres

Ancienne éducatrice spécialisée auprès des enfants handicapés, Émilie Klysz a engagé sa reconversion dans l'Éducation nationale il y a cinq ans. Elle vit sa deuxième année comme directrice, après des postes à Rochefort et Marennes. Avec une nouveauté à souligner pour la maternelle des Cèdres cette année. « *Outre la classe moyenne section, nous avons désormais deux classes "petits-grands". Cela permet aux élèves de grande section de gagner en tolérance, de se responsabiliser envers les petits et pour ces derniers de développer des qualités comme l'autonomie et le langage, afin de conscientiser ce qu'ils font* ». L'école fait également partie du projet « *école et cinéma* ».

L.B

# Pierre Loti et le bestiaire des enfants

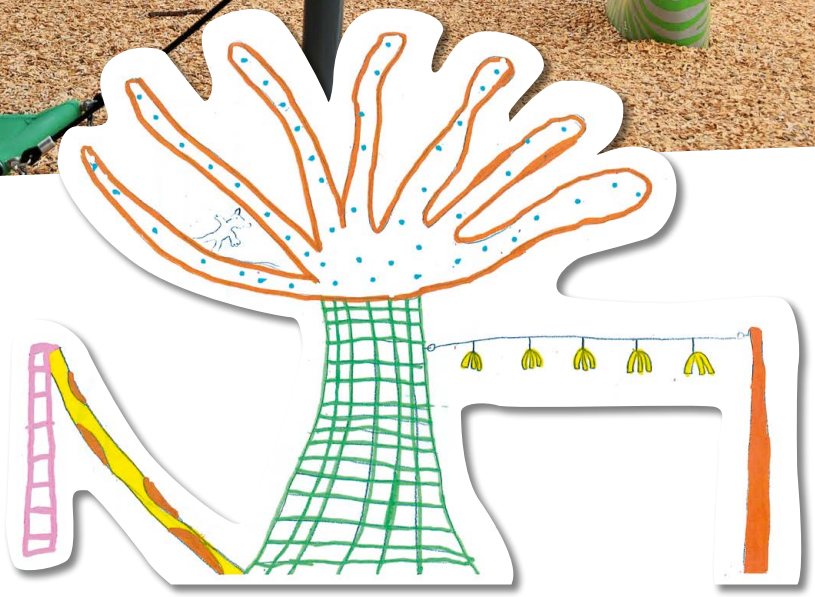

Dessin réalisé par Suhayla

**Conçues par des petits aytrésiens, les aires de jeux du quartier Pierre Loti racontent aussi l'histoire d'un vaste projet de rénovation urbaine lancé en concertation avec la population. Une réalisation pleine de couleurs et de poésie !**

Chat, singe, papillon, escargot, rochers à billes, aigle dans son nid, coccinelle ou encore sauterelle, chauve-souris… jalonnent depuis cet été les deux aires de jeux du quartier qui a pris un nouveau coup de jeune ! Fabriquées à partir de dessins d'enfants, ces pièces uniques sont de véritables bonbons dans le paysage urbain. Courbes et formes design, couleurs vives, look contemporain et rigolo… Il suffit d'ailleurs de déambuler entre ces deux espaces pour apprécier ce mobilier associant à l'origine un petit groupe d'écoliers de La Petite Couture, Phytolab pour la conception et Archi Made Folie pour la fabrication. *« C'était il y a 4 ans dans le cadre des TAP, se souvient Jérôme Macha, animateur à la SLEP. Nous avions laissé carte blanche aux enfants sur le thème de la nature et des animaux pour exprimer leurs envies et leur créativité au cours de plusieurs séances »*. Cette belle aventure collective a également suscité un réel enthousiasme auprès des élus de l'ancienne puis de la nouvelle municipalité qui a donc financé l'ensemble des travaux.

## Un vrai travail d'équipe

Piloté par Clément Ravet, de la société nantaise Phytolab, ce projet a associé de nombreux savoir-faire : « Notre travail a été de concevoir les jeux et totems à partir des dessins et des formes que les enfants ont imaginés. Nous leur avons soumis nos propositions en intégrant la sécurité, le coût et la faisabilité… l'idée étant aussi de créer une déambulation entre les deux aires, de les relier entre elles tout en créant du lien dans un quartier sensibilisé », souligne le designer. Choisie pour la fabrication des pièces, l'entreprise Archi Made Folie a ensuite pris le relais. Une tête en acier, une structure en fer, du ciment projeté puis sculpté avant d'être peint avec les couleurs choisies par les enfants. Soit 11 modèles originaux dans cet espace en mutation qu'est le quartier Pierre Loti qui aurait, à n'en pas douter, apprécié et salué avec admiration ces belles réalisations qui font aussi la fierté des habitants.

Car au-delà du jeu et de l'aspect mobilier urbain, on peut y voir une invitation au voyage… une échappée dans l'imaginaire et la créativité des petits et des grands qui ont réuni ici tous leurs talents.

Une inauguration avec tous les acteurs, élus et partenaires de ce projet sera organisée au printemps prochain par la mairie avec les habitants du quartier. Suite et annonce dans un prochain numéro de votre magazine.

C.P

# Des eaux, des oiseaux, des labos... Aytré-plage à l'étude

**Non-conformes pour la baignade depuis quelques années, les eaux d'Aytré font l'objet d'une thèse. Un doctorant et des techniques innovantes pour comprendre avec l'Université de La Rochelle.**

Un Master 2 Biologie-Environnement, fortes compétences en microbiologie environnementale, qualité des eaux, fonctionnement d'écosystèmes aquatiques, biologie moléculaire et statistiques… Voilà son profil. On ne connaît pas encore la/le doctorant(e), on connaît en revanche l'intitulé de la thèse* qui débute le 15 octobre pour 3 années de recherche partagée entre les laboratoires de l'Université de La Rochelle (LIENSs) et Qualyse (ex-LASAT) qui concerne directement Aytré-plage. Selon l'intitulé précis, il s'agira en effet d' *"identifier les sources de contamination fécale dans un espace littoral"* voué au tourisme et aux loisirs, en combinant les marqueurs biologiques et chimiques.

On parle bien ici de la baie dont la baignade a été interdite. La législation, en se durcissant, a contraint la Ville à poser cet été une interdiction valable jusqu'à nouvel ordre.

La faute à qui ? Aux oiseaux marins en forte concentration saisonnière, à leurs déjections, a-t-on beaucoup dit… Une hypothèse, mais seulement cela !

Les précédentes études n'ayant pas donné de résultats tangibles, ce programme de recherche, plus approfondi, adossé à des protocoles très spécifiques et dans le long terme, va permettre d'explorer de nouvelles pistes sur l'origine et la dynamique spatiotemporelle de la pollution (oiseaux, sédiments, naturalisation des germes fécaux), ceci en utilisant une approche innovante multi indicateurs.

**Coût total du projet : 400 000€**

La/le thésard(e) va tout d'abord réunir l'ensemble des documents et observations auprès des divers partenaires ayant par le passé abordé le sujet et qui seront encore les siens, de la LPO à la CdA en passant bien sûr par la Ville d'Aytré, le Département, l'Agence Régionale de Santé, etc., ce travail étant propre à cristalliser de nombreuses collaborations et à mobiliser aussi bien les sciences de la nature que les sciences humaines ou sociales (relations homme/milieu, fréquentation et image de la plage)

Les prélèvements s'effectueront sur une année complète avec des échantillonnages plus fréquents en période estivale, celle des pics de contamination. Des publications régulières pourront avoir lieu en attendant la diffusion des résultats définitifs à l'issue des 36 mois d'étude.

Par l'apport de données nouvelles infirmant ou confirmant certaines hypothèses, la caractérisation fine de la pollution de la plage d'Aytré permettra de dépasser, par de nouvelles mesures, les retombées économiques et sociétales. Elle sera en tout cas un modèle du genre, et aidera aussi à la réflexion globale sur la spatialisation de pollutions fécales et sur l'usage d'indicateurs de risque sanitaire en discriminant les sources animales et/ou humaines.

Le coût total du projet s'élève à près de 400 000 euros sur 3 ans, la CdA prenant à sa charge le salaire du doctorant. Le fonctionnement, pour un montant de 270 000 euros assuré par Qualyse, l'Université de La Rochelle, la Ville d'Aytré participant à hauteur de 30 000 euros.

Avec l'espoir que les résultats obtenus permettront un jour de dégager des solutions techniques et de ramener les baigneurs sans nuire aux oiseaux.

E.M

*Direction de thèse : Hélène Montanié (50%, Maître de conférences microbiologie), Hélène Agogué (25% Chargée de Recherche CNRS microbiologie), Luc Vacher (25% Maître de Conférences géographie)

Renseignements, Secrétariat de M. Le Maire : *05 46 30 19 01*

# Parking des Claires...
## On se détend !

Pour désengorger La Gigas et permettre notamment aux véliplanchistes de poser leur véhicule et gagner la plage, la Ville a créé un parking supplémentaire voué au stationnement occasionnel. L'ancien terrain des Mouettes a ainsi été reconverti. Un calcaire brut le recouvre à présent, apportant un aspect général naturel que compléteront cet automne quelques plantations d'arbres, son profil légèrement bombé jouant son rôle pour l'écoulement des eaux pluviales et plus loin leur collecte.

Outre l'entrée/sortie des véhicules (moins de 2m), une entrée/sortie piétons est également matérialisée et des coussins berlinois ont été posés afin d'abaisser la vitesse.

Moyennant 38 000 euros de travaux, la mairie offre là 40 places de plus et apaise les tensions que l'on avait pu relever entre les activités riveraines et les activités de loisirs liées à la mer.

E.M

Renseignements Services Techniques : *05 46 30 45 35*

# Budget participatif :
## l'état des lieux

**Voici le point sur les travaux concernant les quatre projets votés pour le budget participatif. Tout doit être bouclé à la fin du mois de novembre.**

Le budget participatif donne vie à des projets votés en 2017, pour une somme globale de 100 000 euros. Cela concerne les dépenses d'équipement de la ville. Le vote des Aytrésiens a permis de choisir quatre projets, dont les travaux seront terminés avant la fin de l'année. Les chantiers sont suivis par les Services Techniques de la Ville.

• Le parcours de santé « Street Workout », impulsé par Laurie Desbois et David Bundtner a été doté d'un budget de 44 000 euros. Il est situé sur un espace de 100 m² autour du lac. L'appel d'offres pour le matériel jalonnant le parcours a été lancé au début de l'été. La société rochelais ID Verde doit entreprendre les travaux fin octobre-début novembre.

• Jean-Paul Grimandi a pour sa part soumis l'idée d'un parcours sportif au chemin du Pontreau. Il s'agira d'une balade familiale pour tous les âges, proposée sur deux boucles, au départ du pont de pierre. Au cours de la marche, différents exercices peuvent être pratiqués en utilisant les agrès prévus à cet effet. Le budget est de 45 000 euros.

**Projets votés pour 100 000€ de budget participatif**

• Pour un budget de 8 000 euros, Jacky Moinard a imaginé un projet paysager et environnemental sur le chemin du lac. Il s'agit de privilégier des plantes plus esthétiques et des arbustes économes en entretien. Le terrain a été préparé par les services techniques dès le printemps. La livraison est prévue pour le mois d'octobre, les plantations sont effectuées de fin octobre à fin décembre. Ce sont des haies, des arbustes à feuilles persistantes pour que les oiseaux se protègent des grands froids de l'hiver.

• Il devenait urgent que la signalétique orientant vers les toilettes publiques de la ville soit plus visible. Il est aussi nécessaire que ces lieux soient mieux repérables sur les cartes et les plans. Jean-Louis Verdure s'est chargé de proposer cette idée pour un budget de 3 000 euros. En juillet, l'habituel prestataire de la Ville en signalétique urbaine a été sollicité. Rappelons que l'on peut trouver des toilettes publiques au nouveau et à l'ancien cimetière, parc jean-Macé, place de la République, place des Grands-Près, au complexe sportif, plage de Godechaud et plage de La Colonelle. Comme pour les trois autres projets, les travaux doivent être terminés avant le 30 novembre, pour être facturés sur l'année budgétaire 2018.

Pour ce qui est du budget participatif 2019, le dépôt des projets a eu lieu du 19 février au 18 mars 2018. La vérification et le chiffrage des projets ont été réalisés par les Services Techniques au printemps, le forum des projets se tiendra le mardi 16 octobre Salle Jean Vilar. Vous pouvez voter pour les projets proposés par les Aytrésiens du 5 au 18 novembre. N'hésitez à les étudier et à vous prononcer en vous rendant sur budgetparticipatif.aytre.fr.

L.B

Renseignements, Service citoyenneté : *05 46 30 19 04* et *budgetparticipatif.aytre.fr*

# La Ville formatrice

## Aytré avec un grand "A", comme Apprentis

**Transmission des savoirs et accompagnement ne sont pas l'exclusivité de l'école. La Ville s'est fixée cette mission depuis plus de 20 ans.**

« *Je fais perdurer cette politique de formation et d'intégration* » rappelle Dominique Gensac adjoint au Personnel et aux finances.

Ainsi donc, en permanence et selon le rythme de l'alternance, quatre apprentis sont accueillis dans divers services. Essentiellement les espaces verts mais aussi l'éducation et la communication, secteur pour la première fois concerné au plus haut niveau de compétence on le verra.

Pourtant l'adjoint au maire tient à revenir aux fondamentaux : « *Intégrer des apprentis de 16 ans , c'est à dire au plus tôt, des jeunes qui parfois ont pu passer à côté du collège et qui peuvent ainsi rebondir, ou plus simplement suivre un apprentissage en alternance par choix* » .

De l'apprentissage, l'élu se fait un devoir : « *Transmettre les savoirs cela fait partie de nos obligations* ». Propos confirmés par Cédric Gabet, chef d'équipe des espaces verts et maître de stage heureux de recevoir des jeunes. Idem du côté de Stéphane Doucinot Responsable du pôle communication et citoyenneté : « *Cela participe de la vie d'un service. C'est un regard extérieur sur nos pratiques, une nouvelle façon de faire* ». Et dans tous les cas, pour les agents, l'assurance d'être toujours en mouvement. Recevoir un jeune, c'est avancer avec lui.

Pour qui ne perd pas de vue la rentabilité du principe, Dominique Gensac en bon gestionnaire des deniers public n'hésite pas à le déclarer avec joie : « *Ça coûte, ça prend du temps, mais ça travaille !* » Tout en ajoutant pour être clair : « *Il n'y a pas au bout de promesse d'emploi. Mais de notre côté, nous aurons accompli notre mission de formation* ».

E.M

Renseignements Service des Ressources Humaines : *05 46 30 19 36*

## Armony, le site, c'est elle !

Armony Fabert peut témoigner du bienfondé de la démarche. Titulaire d'un master Loisirs, Tourisme et Développement Territorial, elle a travaillé un temps pour un groupe hôtelier. Sans emploi par la suite, Armony a repris ses études : un master 2 Direction de Projets Audiovisuels et Numériques à l'Université de La Rochelle, en alternance. Ce qui vaut au Service communication de la Ville d'accueillir cette jeune femme de 26 ans dans son cursus de formation et de lui confier la refonte du site internet d'Aytré, du guide pratique, l'animation des réseaux sociaux ainsi que la préparation de votre précieux magazine !

Sa mission vient de se terminer. Elle aura partagé son temps entre 4 mois de cours et près de 8 mois en mairie. « *Une année de travail qui m'a permis, dit-elle, de renforcer mes connaissances, d'enrichir mon cursus, mes capacités et ma confiance. Et dans une collectivité, c'est très intéressant parce que différent d'une entreprise ou d'une association* ».

« *Un renvoi d'ascenseur !* », confie Stéphane Doucinot, aujourd'hui Responsable du Service, lui aussi passé par l'alternance il y a quelques années.

E.M

## Gabriel, en vert et pour tous

C'est par goût, pas du tout parce qu'il était fâché avec l'école, que Gabriel Bouyer a intégré le service des espaces verts. Il avait 16 ans lorsqu'il y est entré pour passer son CAP en deux ans. Le voici à présent âgé de 19 ans et poursuivant ses études au sein du même service où il prépare un Bac pro Paysagiste.

Entretien, création, reconnaissance des végétaux… il approfondit encore ses connaissances en création, sur le plan technique (arrosage intégré) et sur celui de l'adaptation des variétés selon un site choisi. Il partage son temps entre le lycée Ste-Pezenne à Niort et ces espaces verts où il se sent bien et s'épanouit sous la tutelle de son maître de stage Cédric Gabet, lequel est fort fier de son élève.

« *J'ai le sentiment d'apprendre beaucoup plus sur le terrain* », *explique Gabriel. Et puis il y a le fait de rendre service aux gens, à la collectivité, de participer à l'embellissement de la ville en travaillant en équipe au cadre de vie. Une chose importante pour moi aussi, c'est l'écologie : Aytré est à zéro pesticide depuis plus de 15 ans !* »

*Deux autres jeunes sont actuellement accueillis en apprentissage par la Ville d'Aytré: Manon Texier pour un CAP petite enfance au sein du Service Education, et Léo Moreau aux Espaces verts pour un CAP paysagiste. Les services sont également fortement sollicités pour des demandes de stage de découverte, ajoute pour conclure, Laurence Farrudgia en charge des Ressources Humaines.*

E.M

# Ces tramways made in Aytré !

**Véritable fleuron de notre ville, Alstom fournira cinq tramways Citadis supplémentaires à Bordeaux Métropole pour un montant global de près de 14 millions d'euros.**

© Richard Nourry

Passée il y a deux mois, cette commande complète donc une tranche de 25 rames en cours de fabrication sur le site industriel d'Aytré spécialisé dans la conception et l'assemblage des trains à très grande vitesse et des tramways. Avec une capacité de transport de 218 à 300 voyageurs, un plancher bas intégral, un système de vidéo-surveillance et de climatisation performant ainsi que des informations sonores et visuelles, les tramways Citadis recyclables jusqu'à 98% sont plébiscités par les utilisateurs du monde entier. Avec 130 Citadis, Bordeaux Métropole disposera ainsi d'une des plus importantes flottes de tramways en France et fabriqués en partie sur notre territoire. Rappelons que 300 salariés, sur les 1100 que compte le site, travaillent sur les projets tramways et produisent près de 110 rames par an.

## Le savoir-faire aytrésien

*« Nous sommes très heureux que notre client historique Bordeaux Métropole nous fasse à nouveau confiance. Nous avons livré la première rame de la commande en cours en mai dernier et les quatre suivantes ont été livrées et mises en service en septembre »*, précise François Papin, Directeur du site d'Aytré. Les tramways seront fabriqués dans sept sites d'Alstom en France : Aytré pour la conception et l'assemblage, Ornans pour les moteurs, Le Creusot pour les bogies, Tarbes pour les équipements des chaînes de traction, Villeurbanne pour l'électronique embarquée, Vitrolles pour l'APS et Saint-Ouen pour le design. Au total, plus de 2 500 tramways Citadis ont été vendus à plus de 50 villes dans vingt pays.

C.P

# Propreté : de la ville à l'Océan

**A l'instar de plusieurs villes côtières, une nouvelle campagne de sensibilisation à la propreté est déployée dans les rues d'Aytré : « Ne rien jeter, l'Océan commence ici ».**

Vous les aurez surement remarqués… ces messages apposés au pochoir près des bouches d'évacuation d'eaux de pluies qui à la différence des égouts se retrouvent in fine dans l'Atlantique. Autrement dit mégots, chewing-gums ou encore liquides de toutes sortes prennent hélas le même chemin ! « Nous devons encourager les bonnes pratiques et ces gestes écocitoyens qui participent à la salubrité des villes et des Océans comme le World clean up day qui s'inscrit aussi dans le grand Plan propreté de la mairie. Les élus travaillent en ce sens avec les agents de la Ville dont notre peintre qui a réalisé progressivement ces plaques à proximité des écoles et des lieux publics », précise Catherine Jouault adjointe au Patrimoine, à la Voirie et aux Espaces verts qui a impulsé cette campagne avec le service Communication. Encore un bel exemple d'action locale pour lutter contre les pollutions et améliorer ainsi la qualité de vie ! D'autant que la propreté, qui est l'affaire de tous, embellit tout simplement le quotidien que ce soit à l'échelle de nos quartiers, de nos villes, de nos territoires et de nos Océans qui nous apportent tant…

C.P

Renseignements, Services Techniques : *05 46 30 45 35*

# Pour y voir plus clair sur la question de la nuit noire

**Réunion publique d'information.**
Afin d'éclairer votre lanterne, la Ville organise le lundi 9 novembre à 19h, Salle Jules Ferry, une réunion publique d'information

**Pour des raisons écologiques et économiques, Aytré a décidé d'éteindre son éclairage public chaque nuit entre 0h00 et 6h00 du matin au 1er janvier 2019.**

On peut toujours déclarer avec Bohringer que *"C'est beau une ville la nuit"*. Ces lumières qui courent les rues, éclairent les places et les façades, c'est beau oui, mais c'est cher. Et très polluant. Le résultat économique et l'impact environnemental conjugués ont conduit certains élus à réfléchir et à proposer une extinction des feux sur une tranche horaire nocturne.

Les élus d'Aytré appartiennent à cette catégorie qui réfléchissent et cherchent des solutions. À la lumière de leur réflexion, ils ont décidé d'éteindre.

Une réunion a eu lieu le 3 septembre avec les associations de quartier et les commerçants afin que ces derniers participent aussi en désactivant leurs enseignes. Elle avait pour objet de faire circuler l'information, d'en présenter tout à la fois les grands avantages sans en minimiser les petits inconvénients, et de dire également que l'on ne reviendra pas dessus. Car Catherine Jouault, adjointe au patrimoine, à la voirie et aux espaces verts le rappelle : *« Il s'agit d'une décision prise en bureau municipal. L'équipe en place se situait dans cette optique depuis le début de son mandat. Nous nous sommes appuyés sur plusieurs communes de la Communauté d'Agglomération et sur leur retour d'expérience »* (lire nos témoignages recueillis page 14). Quelques-unes ont en effet été innovantes en la matière avant Aytré (pour une fois !) et se trouvent bien heureuses de l'avoir fait car les résultats en terme de facture et d'environnement ont été immédiats et personne n'y a trouvé le moindre désagrément.

Même si l'on peut rêver d'une homogénéisation du principe au niveau de la CdA, chaque commune est indépendante dans la gestion de son électricité. À ce titre, Aytré a choisi de gérer ainsi la sienne : en éteignant les lumières chaque nuit à partir de janvier 2019 de 0h00 à 6h00 du matin. Seuls demeureront quelques discrets petits point lumineux, par exemple au niveau des passages piétons, tandis que la Z.A Belle-aire demeurera allumée.

Techniquement facile à mettre en œuvre, cela induit immédiatement deux avantages. D'abord une prévision de provision, à savoir qu'Aytré devrait ainsi économiser une production d'énergie (dont on rappelle qu'elle est très majoritairement d'origine nucléaire) qui abaissera sa facture de 37 000 euros par an ! C'est beaucoup et cela peut permettre de financer ailleurs des choses plus intéressantes que l'éclairage d'un trottoir ; ensuite une protection de la faune par le rétablissement de la biodiversité nocturne. Qu'on se le dise, la nuit, la norme, c'est le noir, ce n'est pas la lumière ! La lumière provoque de très fortes concentrations d'insectes autour des réverbères, attire les oiseaux, perturbe le repos nocturne des diurnes, l'activité normale des nocturnes et la route des espèces migratrices ; on relève de fortes concentrations de volatiles et donc de fientes glissantes au pied des lampadaires.

Alors que reste-t-il aux détracteurs, s'il y en a, d'une telle expérience bien menée et évaluée au terme d'une année ? Le sentiment d'insécurité. Catherine Jouault ne le nie pas : *« Nous le prenons en compte, mais il ne s'agit que d'un sentiment »*. En effet, la police peut en témoigner, l'essentiel des cambriolages a lieu le jour, et le voleur ou l'agresseur de nuit a besoin de… lumière ! Il craint l'obscurité et préfère opérer dans les endroits éclairés.

Reste à chacun d'entre nous, pour guider tranquillement nos pas si la lueur lunaire n'est pas de sortie avec nous, à utiliser la lampe de poche de notre portable.

Il faut réapprendre le noir, réapprendre à voir. Apprendre aussi que c'est beau une ville, la nuit. Quand tout est éteint.

E.M

Renseignements, Services Techniques : *05 46 30 45 35*

# Aytré, éclairer juste

Dès janvier **2019**…

l'éclairage public sera éteint à Aytré de 0h00 à 6h00 du matin

L'éclairage c'est…

FACTURE

soit **1 910 heures** d'éclairage nocture par an au lieu de 4 100 h !

**41%** de la facture d'électricité d'une commune

**Meilleure qualité de vie**

Observation des étoiles améliorée

Moins de lumière préserve le rythme biologique et améliore le sommeil

**Moins d'éclairage c'est aussi préserver la faune**

**85 000 tonnes de $CO_2$** sont produites par l'éclairage public au niveau national

Moins souvent allumés les équipements durent plus longtemps

**60%** des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit **30%** des vertébrés

Éteindre l'éclairage c'est réduire la désorientation et la perturbation du cycle de reproduction des espèces

# Paroles d'élus voisins d'Aytré

## Eteindre : tout le bien qu'ils en retirent

2 251 extinctions recensées en France, c'est peu en regard des 35 000 communes, d'autant plus que dans ce chiffre sont comptées celles qui procèdent à des extinctions (très) partielles. Mais le chiffre est en progression : la prise de conscience fait son chemin - même en pleine nuit !

Certains événements aident à la publicité de cette manière de concevoir la vie nocturne dans nos villes. Le Jour de la Nuit par exemple, qui se déroulera cette année le 13 octobre est une vaste opération nationale à laquelle s'associent de nombreuses collectivités (Aytré y participera). Elle vise à sensibiliser les élus et les populations à la question de la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Les Nuit des Etoiles, justement, en sont une autre : pour bien observer le ciel, il faut que les villes ne l'éclairent point trop.

De tout cela, des enjeux écologiques et économiques, la Ville d'Aytré, est convaincue depuis longtemps. Elle a décidé de passer à l'acte (lire notre article page 12). D'autres avant elles, proches voisines sur le territoire de la CdA, ont été précurseur. Leur retour d'expérience est précieux pour les élus aytrésiens et pour les habitants qui se lanceront dans la nuit noire au soir du 1er janvier 2019… Pas à tâtons ! Au contraire en ayant bien écouté ce qu'en disent les maires de La Jarne et Périgny.

### Objectifs atteints à La Jarne

Pour Vincent Coppolani, maire de La Jarne, qui fut le premier sur la CdA *« c'était annoncé dans les engagements de campagne en 2014 »*. Celui-ci fut immédiatement tenu et mis en œuvre dès 2015, *« avec l'idée d'économiser l'énergie et de rétablir la biodiversité nocturne »*. Dès le premier bilan, les objectifs ont été atteints avec quasiment 50% d'économie sur l'éclairage public, soit près de 15 000 euros, et le constat que les oiseaux de jour ne sont plus en activité autour des lampes, pas plus que les nuées de papillons et d'insectes divers dont l'activité était jusqu'alors lourdement parasitée.

À La Jarne, on éteint l'été de minuit à 5h30 et l'hiver de 23h à 6h30, à l'exception de la St Sylvestre et du 14-juillet. *« Nous avons procédé par petites réunions publiques de secteur sur la commune » explique le maire, afin de préparer les habitants. Puis nous avons effectué des relevés afin de voir si nos objectifs théoriques étaient atteints. On s'est rendu compte au bout de 18 mois d'essai que nous étions bien dans les objectifs »*.

Réaction des Jarnais ? *« Ils prennent une lampe torche ou s'éclairent avec leur smartphone s'ils ont 300 m à parcourir à pied, moi le premier au sortir des réunions en mairie ! Certains ont pensé à installer un détecteur associé à un petit éclairage à l'entrée de leur maison »*. Quant aux vols, il n'y en a ni plus, ni moins et plus rarement la nuit qu'en plein jour. Expérience réussie.

### Extension de l'extinction, aucune gêne à Périgny

Même son de réussite à Périgny, même bilan sur la supposée insécurité, sur la vie de la faune et sur l'économie.

Le maire, Guy Denier, parle d'une préoccupation que *« devraient avoir toutes les communes car il s'agit de préserver l'environnement. L'impact de l'éclairage sur la biodiversité est très important et c'est même une question de santé publique car ces lumières nocturnes sont très perturbantes pour tous »*.

Ici, après concertation et information écrite aux administrés, c'est la tranche horaire 1h-5h qui a été proposée, validée et appliquée en mars 2017. En mars 2018, Périgny a étendu sa tranche horaire d'extinction de minuit à 6 heures.

Le résultat en terme d'économie sur une année complète a montré une diminution de facture de 22 000 euros. En étendant l'extinction à deux heures supplémentaires cette année, l'économie devrait être de 33 000 euros. *« Compte tenu des baisses de dotations que nous subissons, ce n'est pas une somme négligeable »*. Et Guy Denier, attentif aux siens, d'ajouter que *« s'il y a des remontées de la part de la population, des gênes signalées au gré d'un événement ou en raison des heures d'embauche, il sera toujours possible de réduire la période. Mais pour l'instant, il n'y a aucun problème »*.

E.M

# Une conférence populaire autour de la parentalité

**Elle se tient mardi 23 octobre, de 18h30 à 20h30, à l'atelier des habitants, place des Grands Près. Vous êtes les bienvenus pour échanger sur ce sujet.**

Petit saut dans le temps. Septembre 2015, le constat dressé par l'ensemble des travailleurs sociaux et éducatifs intervenant à Aytré conduit à la création du Café des parents, coanimé par Sandrine Mallet, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), et Fanny Duval, du centre socioculturel. La CAF soutient ce projet via le dispositif de réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité. Il s'agit d'un espace convivial propice aux rencontres, aux échanges, aux idées, à la recherche d'informations souvent nécessaires dans la vie d'un parent. On y trouve des animations, des débats, des groupes de parole, du théâtre forum, des ateliers... L'objectif est aussi de susciter de nouvelles initiatives afin de répondre aux préoccupations exprimées par les parents dans de nombreux domaines (famille, santé, éducation, logement et cadre de vie, alimentation, numérique...).

Le sujet de la parentalité s'intègre dans cet accompagnement global proposé aux familles aytrésiennes. Dans la continuité de ce travail et pour marquer la rentrée du Café des parents, une journée parentalité départementale, organisée par la CAF, a eu lieu le 28 septembre à Saintes. Le thème en était : *« Pour une communication famille/école réussie »*. La réflexion sera poursuivie lors d'une conférence populaire, le 23 octobre, à l'atelier des habitants, de 18h30 à 20h30. Les participants eux-mêmes sont les conférenciers, au même titre que les intervenants, autour de Stéphane Triquenaux, d'Arc-en-ciel Théâtre. Tout le monde est bienvenu pour participer aux débats puisque selon le dicton africain, *« il faut tout un village pour éduquer un enfant »*. Par la suite, des ateliers pour les parents seront proposés, sous forme de théâtre Forum, le mardi 6 novembre et le mardi 4 décembre, à l'atelier des habitants, de 18h30 à 20h30. La programmation 2019 sera établie en fonction de l'envie et de l'intérêt des personnes de poursuivre la réflexion autour de ce thème, ou d'envisager un autre axe pour continuer les discussions et les actions concernant le quotidien des parents.

L.B

Renseignements : Épicerie sociale, place des Grands Près, lundi et jeudi après-midi ou tous jours au centre socioculturel au 05 46 44 28 13

# Cimetière : petit code de conduite

Au moment de la Toussaint, quelques rappels pratiques ne sont pas inutiles concernant le règlement intérieur et l'utilisation du cimetière d'Aytré. Il est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures et accessible à toute personne montrant le respect dû à la mémoire des morts. La circulation des véhicules est interdite, à l'exception des professionnels travaillant sur le site et des personnes présentant une carte d'invalidité, de grand âge ou de mobilité réduite. Une autorisation doit alors être obtenue en mairie. Le columbarium est exclusivement destiné au dépôt d'urnes cinéraires, le dépôt de fleurs ou de plantes sur ceux-ci et au sol est donc interdit. Il est également demandé de déposer les déchets, dont les floraux, dans les poubelles de tri prévues à cet effet.

L.B

# SLEP : sur un air d'accordéon

**Parmi les nouvelles activités de la SLEP, des cours d'accordéon dès 8 ans mais aussi du Hip-hop et une chorale pour enfants sont entre autres proposés cette année.**

C'est parti ! Depuis le 17 septembre, des jeunes aytrésiens prennent le chemin de la SLEP pour y apprendre le piano à bretelles… le Hip-hop ou encore le chant tous en chœur tandis que d'autres s'initient à la basse avec des rêves de musiciens plein la tête. Pour les plus grands, des cours de Swiss ball sont proposés pour tonifier son corps, travailler sa posture et améliorer son équilibre à l'aide d'un gros ballon et idéalement en complément du Pilate. Et ce n'est pas tout ! Plusieurs rencontres de danse parents-enfants ainsi que du Yoga pour les petits en périscolaire et des cours de sophrologie sont dispensés cette année. Et en cohérence avec le projet pédagogique de la SLEP, notez que les tarifs sont adaptés pour tous en fonction du quotient familial.

C.P

Renseignements, tarifs et inscriptions au : *05 46 45 11 16*

# Quand Brassens revient à la Maison

**C'est à travers la voix du chanteur ariégeois André Labeur, accompagné de son accordéoniste Jean-Marc Puyserver, que la Maison Georges Brassens soufflera ses 35 bougies le 8 décembre prochain.**

Organisé par l'Association de quartier Avenir et bien-être d'Aytré Nord, un très beau concert de chansons françaises sera donné à la Maison Georges Brassens qui accueille de nombreuses associations et temps forts depuis des années. C'est donc dans ce lieu convivial de culture et de résidences d'artiste que seront repris des textes de Brassens mais aussi Perret, Ferrat, Fernandel ou encore Lapointe et Moustaki sous le thème « *Misogynie à part : les femmes inspiratrices* ». André Labeur puisera également dans son répertoire plein d'humour et de tendresse pour fêter ensemble cette Maison des aytrésiens qui crée aussi du lien et des copains d'abord ! Tarifs : 8€ pour les non adhérents et 6€ pour les adhérents.

C.P

Réservations au : *06 64 91 39 43* ou *06 71 63 53 39*

# Connaissez-vous le Viet Vo Dao ?

Art martial traditionnel vietnamien, réputé pour ses techniques redoutables de self-défense, le Viet Vo Dao est enseigné par des professeurs agréés tous les lundis de 19h30 à 21h au Dojo de la Petite Couture. Techniques de frappes pieds poings et coudes, travail de respiration et de méditation, pratique des armes (bâton, épée, sabres…). Adapté à un large public, les élèves peuvent débuter par deux cours d'essai gratuits. Une belle discipline à découvrir !

C.P

Renseignements, tarifs et inscriptions : *06 03 25 25 19* ou *06 59 05 13 81*/*www.vietvodao-larochelle.com*

# Eh bien dansez ma colombe !

Valse, tango, tcha-tcha… Les Colombes vous invitent à rentrer dans la danse tous les jeudis après-midi de 14h à 18h à la salle Les Embruns. Dédié aux ainés, ce club convivial compte près de 70 adhérents entre 60 et 95 ans et organise plusieurs sorties par an dans des cabarets renommés. Bonne ambiance et décontraction assurées pour seulement 12€ par an.

C.P

Renseignements et inscriptions au : *06 49 41 43 17*

# Disparition : Robert Brochot, révélateur d'Histoire

Dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 16 août dernier, Robert Brochot a discrètement tourné le dos à la belle et, pour partie, périlleuse existence qui fut la sienne, laissant derrière lui, en sourdine, un concert de louanges et de souvenirs, tous tressés de gestes et d'engagements pour sa ville d'Aytré et bien au-delà pour l'histoire de La Rochelle.

Lorsque la famille Brochot s'installe à Aytré, Robert n'a pas 10 ans. C'est là qu'il ancrera définitivement sa vie, mais c'est rue Chaudrier, à La Rochelle, qu'il a son ouvrage de 1934 à 1980. Son œuvre, serait-on tenté d'écrire.

Robert Brochot est laborantin au studio photo/optique Morillon-Serpo. *« C'était lui qui faisait tourner le magasin »* se souvient Ginette Binon, sa collègue, Aytrésienne comme lui, *« quand on parlait de Morillon, on parlait de Brochot et tous les clients le demandaient »*.

Simenon fut parmi ceux-là. Mais pas seulement…

Cette fois, il n'a pas 20 ans quand les Allemands débarquent, le 23 juin 1940 et réquisitionnent le laboratoire pour y faire développer leurs clichés.

Le jeune Robert a certainement parfaitement entendu, de la bouche même des Allemands, que sa vie en dépendrait s'il s'avisait de trahir le secret de leurs prises de vue - elles concernent aussi bien les soldats à la plage que les exécutions sommaires de Résistants. Mais en toute jeunesse, inconscient du danger ou du moins prêt à le braver, il décide de tirer un double de chaque photographie qu'il place à l'abri, dans des boîtes, chez ses parents.

Son trésor de guerre fut ainsi longtemps rendu au silence des armoires, sans susciter plus d'intérêt ; jusqu'à ce qu'il en suscite finalement beaucoup, prenant en regard du passé le sens d'un acte de véritable résistance, et participant au travail de mémoire du temps présent. Ce fut notamment le cas à la lumière des commémorations du 50e anniversaire de la Libération de La Rochelle, cela l'est encore sous forme d'exposition ou dans de nombreuses publications.

Robert Brochot a généreusement légué au Fonds Audiovisuel de recherche (FAR) et aux Archives départementales près de 1000 documents. Ils regroupent ces images allemandes, ainsi que des photographies et des films personnels, révélateurs de ce que fut cet homme : un chercheur inlassable de l'histoire locale et, à travers cet œil-là, un grand témoin de l'histoire de France.

Brigitte Duprat, bénévole au FAR comme le fut Robert Brochot, et qui souvent l'a accompagné dans les établissements scolaires où il adorait transmettre son épopée et son savoir, parle d' *« un monsieur très attachant. Il était la mémoire de La Rochelle. Il venait au FAR tous les après-midi et commentait chaque photo que nous numérisions, c'était précieux car il avait une connaissance parfaite des lieux, des faits et des personnes. On lui offrait toujours un café dans lequel il mettait 4 sucres ! Robert était plein d'humour »*.

E.M

retrouvez cet article dans sa version longue avec d'autres témoignages sur : ***www.aytre.fr***

# Manu Weiss et Daniel Givone, frères Swing en concert

Jazz manouche, bossa, chanson française, ils connaissent la musique, ils la jouent ensemble depuis dix ans. Cédric Beaupin (contrebasse), Mathias Guerry (violon), André Chesnel (guitare) complètent le quartet dirigé par Manu Weiss (guitare, chant). Ils donneront un concert le 12 octobre à 20h30 à la maison Georges-Brassens. Concert exceptionnel avec un invité de marque, Daniel Givone, guitariste ami qui a écumé toutes les scènes de la planète swing. Une belle soirée de reprises et compositions du quartet Manu Weiss, à ne louper sous aucun prétexte moyennant 8€ et 5€ tarif réduit.

E.M

renseignements Service Culturel : ***05 46 30 19 42***

# Le sport décolle à l'école

**Gilles Rambault, l'éducateur sportif municipal, intervient désormais huit heures par semaine lors des activités sportives des CE2, CM1 et CM2. Toujours en collaboration et en présence des enseignants.**

Le temps consacré aux écoles par le Service animation sportive de la mairie a augmenté lors de la dernière rentrée scolaire. Gilles Rambault, l'éducateur sportif, intervient désormais huit heures par semaine auprès des classes de CE2, CM1 et CM2, tout au long de l'année (6 heures auparavant). Comme c'est toujours le cas, ces activités sportives entrent dans le cadre d'un partenariat avec l'éducation nationale, et les professeurs des écoles sont présents et impliqués. Le programme sportif est d'ailleurs établi en collaboration entre toutes les parties. Il est très riche et varié. Quelques nouveautés sont à noter, comme le hand-ball pour les CE2 (manipulation de la balle, jeu avec les partenaires, apprentissage des règles, opposition...) lors de huit semaines au total. L'activité se terminera par une rencontre lors de la fête sportive des écoles en fin d'année scolaire. Pour les CM2, la course d'orientation permettra d'apprendre à lire un plan, à se situer et s'orienter en utilisant une boussole. Il pourra s'agir de résoudre une énigme, de trouver une balise, de dessiner ou de corriger un plan... D'autres sports restent d'actualité, comme le jeu d'opposition judo... En outre, le 17 octobre, autour du lac, a lieu la course longue durée pour les CE2, CM1, CM2, préparée par les enseignants. Quatre « *contrats* » de durée sont proposés aux élèves selon leur niveau : 8, 10, 12 ou 15 minutes pour les CE2 ; 10, 12, 15 ou 20 minutes pour les CM1 et 12, 15, 20 ou 25 minutes pour les CM2. Chacun doit évaluer sa capacité et trouver son rythme.

L.B

Renseignements, Service des sports : ***05 46 30 19 91***

# A la découverte du sport

**Spor'Eveil et Découverte multisports s'adressent aux jeunes de 6 à 11 ans. L'apprentissage des activités s'organise par cycle de trois séances, avec Gilles Rambault, éducateur sportif de la mairie.**

Afin que les jeunes aytrésiens soient bien dans leur tête et dans leur corps, Sport Découverte, qui s'adresse aux 6-11 ans, a retrouvé ses créneaux horaires depuis la rentrée des classes. Rappelons que Spor'Eveil concerne les enfants de 6 et 7 ans (CP-CE1). Chaque mois, le mercredi de 14h à 15h30, les petits sportifs évoluent autour d'activités à thème s'articulant par cycles de trois séances (12 places disponibles). Cette action valorise les apprentissages, sans mettre l'accent sur la performance, et contribue au développement personnel de l'enfant par l'acquisition d'habilités motrices. C'est un espace de partage et d'échange, l'occasion de découvrir un sport et de commencer l'approfondissement de sa pratique. Jusqu'à fin décembre, les activités sont l'athlétisme, au complexe sportif, les jeux de lutte, l'adresse et les jeux de raquette au gymnase de la Petite Couture. De son côté, Découverte multisports, pour les enfants de 8 à 11 ans (CE2, CM1, CM2), se déroule le samedi, de 9h30 à 11h30 ou de 11h00 à 12h30 (36 places disponibles). Il s'agit alors, toujours par cycle de trois séances, de permettre le développement des valeurs éducatives essentielles à la vie en communauté, et de représenter une ouverture vers une pratique plus spécifique en club. Jusqu'à la fin de l'année, les jeunes découvriront le golf, à La Jarne, le badminton, le tir à l'arc et l'escrime, au gymnase de la Petite Couture.

L.B

Renseignements Service Animation Sportive : ***05 46 30 19 91***

# agenda

Octobre/Novembre/Décembre 2018

## Samedi 6 octobre

10h - 12h

**Swiss ball**
12 rue de la gare (à l'intérieur du parc Jean Macé)
SLEP - Tél. 05 46 45 11 16
centre.slep@wanadoo.fr

## Samedi 6 octobre

20h30

**Soirée Music-Hall** présentée par la Troupe "Les Balladins en Ré"
Tarif : adhérents 6 €, non adhérents 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans
Buvette - Réservation conseillée
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Association de quartier Avenir et Bien-Être d'Aytré Nord
Tél. 06 64 91 39 49 et 06 81 79 87 20
aytrenord@laposte.net

## Vendredi 12 octobre

20h30

**Concert** Manu Weiss Quartet invite Daniel Givone (Swing, bossa, jazz manouche)
Tarif : 8€ (tarif normal), 5€ (tarif réduit), gratuit - de 12 ans
Renseignements et réservations auprès du Service Culturel
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Service Culturel
Tél. 05 46 30 19 42

## Vendredi 12 octobre

**Table d'Hôtes**
Centre Socio Culturel
Tél. 05 46 44 28 13
cscaytre@gmail.com

## Dimanche 14 octobre

**Manifestation canine**
Maison de quartier "Les Embrunts"
Rue Jean Bart - Club cynophile
Tél. 06 20 73 13 61 -
***(voir E-mail envoyé)***

## Mercredi 17 octobre

10h30

**Les bébés lisent aussi** sur le thème « Pommes pommes pommes »
Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la gare
Tél. 05 46 45 60 67

## Samedi 20 octobre

**Sortie spectacle du Futuroscope du soir**
Centre Socio Culturel
Tél. 05 46 44 28 13 - cscaytre@gmail.com

## Mardi 23 octobre

18h30

**Café des parents**
Conférence populaire "communication parents/enfants".
Atelier des habitants - Place des grands près
Centre Socio-culturel / CCAS de la Ville d'Aytré
Tél. 05 46 44 28 13

## Dimanche 4 novembre

9h / 18h

**Bourse aux jouets et puériculture**
Buvette - Tarif pour les exposants : 4 € le mètre linéaire (réservation minimum 2 mètres, maximum 4 mètres)
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Association de quartier Avenir et Bien-Être d'Aytré Nord
Tél. 06 64 91 39 49 et 06 81 79 87 20
aytrenord@laposte.net

## Mardi 6 novembre

18h30

**Atelier des parents**
Atelier des habitants - Place des grands près
Centre Socio-culturel / CCAS de la Ville d'Aytré
Tél. 05 46 44 28 13

## Jeudi 8 novembre

19h30

**Conseil Municipal**
Salle du conseil (mairie)
Secrétariat de Monsieur le Maire
Tél. 05 46 30 19 01

## Du 17 novembre au 1er décembre

**Drôle(s) de Festival 2018**

### Samedi 17 novembre

10h et 11h **Concert pop pour les 0-3 ans**

Je me réveille, Mosaï et Vincent L'Armada Production

Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945

16h30 **Atelier danse et arts graphiques pour les 3-5 ans**

Atelier choré-graphique, Compagnie Müe Dada

Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare

### Samedi 24 novembre

17h **Histoire chantée dès 3 ans**

Superchat, Pascal Parisot et Traffix Music

Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945

### Mercredi 28 novembre

10h et 11h **Marionnettes et théâtre d'objets dès 18 mois.** Multicolore, Compagnie en Attendant la marée

Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare

16h30 **Courts-métrages dès 4 ans**

Projection de "Petites Casseroles"

Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare

### Jeudi 29 novembre

(réservé crèches et scolaires)

9h30 et 10h45 **Ciné-concert dès 3 ans**

(Même) pas peur du loup !, Anne-Laure Bourget et Ollivier Leroy - Label Caravan

Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945

### Samedi 1er décembre

10h et 11h15 **Théâtre d'ombres, conte et musique dès 3 ans -** Moi Ming, Compagnie Planche Famille

Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare

16h30 **Atelier parent-enfant danse et arts graphiques pour les 3 - 5 ans**

**Atelier choré-graphique,** Compagnie Müe Dada

Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare

Tarifs spectacles et ateliers : 4€ (tarif normal) / 3€ (tarif réduit : structures professionnelles à partir de 10 pers.)

Projection gratuite

Informations et réservations auprès du Service Culturel

Tél. 05 46 30 19 42

### Vendredi 9 novembre

10h - 12h **Swiss ball**

12 rue de la gare (à l'intérieur du parc Jean Macé)

SLEP - Tél. 05 46 45 11 16 - centre.slep@wanadoo.fr

### Dimanche 11 novembre

10h **Commémoration**

Place des Charmilles

Mairie d'Aytré

Tél. 05 46 30 19 19

### Lundi 12 novembre

19h **Extinction éclairage public**

réunion publique d'information

Salle Jules Ferry - Avenue Edmond Grasset

Services Techniques

Tel. 05 46 30 45 35

### Mardi 20 novembre

20h30 **Festival d'Automne**

La musique klezmer s'invite, avec un quatuor de clarinettes accompagné par un conteur pour revisiter la culture yiddish aux sons d'airs traditionnels bien connus de tous.

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945

Service Culturel

Tél. 05 46 30 19 42

### Mercredi 21 novembre

10h30 **Les bébés lisent aussi** sur le thème « Loup y es-tu ? »

Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la gare

Tél. 05 46 45 60 67

### Samedi 24 novembre

15h30/16h30 **Danse parents/enfants**

12 rue de la gare (à l'intérieur du parc Jean Macé)

SLEP - Tél. 05 46 45 11 16 - centre.slep@wanadoo.fr

### Vendredi 30 novembre

**Repas et animation**

Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945

Association de quartier Fief des Galères

Tél. 06 04 09 02 56 - aytre.lac@gmail.com

## Mardi 4 décembre

18h30

### Atelier des parents

Atelier des habitants - Place des grands près
Centre Socio-culturel / CCAS de la Ville d'Aytré
Tél. 05 46 44 28 13

## Samedi 8 décembre

10h/12h

### Swiss ball

12 rue de la gare (à l'intérieur du parc Jean Macé)
SLEP - Tél. 05 46 45 11 16
centre.slep@wanadoo.fr

## Samedi 8 décembre

20h30

### Les 35 ans de la Maison Georges Brassens

Pour les 35 ans de la Maison Georges Brassens (qui est née en décembre 1983), l'association de quartier Avenir et Bien-Être d'Aytré Nord vous propose « Brassens » dans sa maison, un grand concert de chansons françaises. Le florilège de chansons de Brassens et de quelques autres sous le thème « mysogynie à part : les femmes inspiratrices » est présenté par l'auteur-compositeur et interprète André Labeur avec sa guitare. Il est accompagné à l'accordéon par Jean-Marc Puyserver.
Buvette. Réservation auprès de l'association
Tarif non adhérents : 8€ - Tarif adhérents : 6€
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Association de quartier Avenir et Bien-Être d'Aytré Nord
Tel. 06 64 91 39 43 ou 06 71 63 53 39
aytrenord@laposte.net

## Dimanche 9 décembre

### Vide ta chambre

Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset
SLEP - Tél. 05 46 45 11 16
centre.slep@wanadoo.fr

## Jeudi 13 décembre

16h à 19h

### Collecte de sang

Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset
Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la CDA de La Rochelle
Tél. 06 20 40 52 88

## Jeudi 13 décembre

19h30

### Conseil Municipal

Salle du conseil (mairie)
Secrétariat de Monsieur le Maire
Tél. 05 46 30 19 01

## Samedi 15 décembre

17h

### Spectacle de magie familial

Carte Blanche, David Orta
Tarif : 4€
Réservation auprès du Service Culturel
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Service Culturel
Tél. 05 46 30 19 42

## Mercredi 19 décembre

14h/19h

### Animation de Noël

Spectacles, ateliers créatifs pour les enfants, petit marché de Noël, venue du Père-Noël.
Gratuit
Place des Charmilles
Service Culturel
Tél. 05 46 30 19 42

## Vendredi 21 décembre

### Fête de fin d'année

Centre Socio Culturel
Tel. 05 46 44 28 13
cscaytre@gmail.com

## Samedi 29 et dimanche 30 décembre

19h30 le samedi
13h le dimanche

### Loto

Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset
Les Colombes
Tel. 06 49 41 43 17

# Expression des conseillers municipaux d'opposition

## Conseillers Municipaux Envies d'Aytré

*Chers Aytrésiens, Chères Aytrésiennes,*

*La rentrée pas que scolaire a donc bien eu lieu et nous espérons que vos vacances, pour ceux qui eurent la chance d'en prendre, furent bonnes.*

*Le premier conseil municipal s'est tenu le 11 septembre. L'occasion de faire le point des actions et de vous dire quelques mots sur la vie de notre commune. L'ambiance était bon enfant. Et pourtant…*

*D'abord, le dossier de Pierre Loti n'a pas été contrôlé, pas surveillé, pas suivi. Certes on assiste à une moins-value globale de 350.000,00€. Mais là n'est pas la question. Les travaux prévus sur 2018, 2019 et 2020 ont… tous été achevés et facturés cette année mais …ils n'étaient pas prévus ni budgétisés sur l'exercice ! Donc, il faut faire un emprunt supplémentaire de 500.000,00€ cette année et en urgence pour payer ce qui n'était pas prévu. Les taux sont bas, mais on emprunte pour payer une faute de gestion.*

*Il y a plus grave : Vous savez que la plage a été fermée à la baignade en début de saison estivale et pour trois ans… ! Voilà qu'à ce conseil municipal de rentrée on nous soumettait au vote une convention d'un montant de 370.000,00 €uros, dont un quart pour le salaire d'un universitaire qui devra rédiger une thèse dont le sujet serait précisément la recherche des causes des pollutions fécales qui infectent notre baie (pas celles de La Rochelle, d'Angoulins ou de Chatelaillon, non la nôtre, seulement la nôtre). Le Conseil départemental paye le principal. La CDA paye 90.000,00€ de salaires du chercheur et nous 30.000,00€ sur trois ans. La question n'est pas là : Trois ans. Trois ans après déjà des années de recherches infructueuses.*

*La question est là ! TROIS ANS de plus sans réponse. TROIS ANS avec des placards dans la presse en début de chaque été. Plage fermée. Pollution Fécale. Et nous, à Aytré, on se paye une thèse universitaire qui donnera (peut-être) ses conclusions dans trois ans…Quand on ne se donne pas les moyens…on a rarement le résultat. C'est simplement inacceptable et scandaleux.*

*Michel ROBIN*
*François DRAGEON*

## Les conseillers municipaux d'opposition Energies et Actions pour Aytré

***Une fois encore, quelle rentrée !***

*Juste un petit historique. En 2017 le maire décidait de fermer, au dernier moment (en urgence, quelques jours avant la rentrée scolaire…) l'Ecole de la Petite Couture pour des problèmes de fissures non gérées depuis des années ! Coût des intervenants (nombreux déplacements, location matériel et temps perdu …) à prendre en compte. Nous ne tarderons pas à connaître le bilan financier de l'opération qui devrait, somme toute, s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros, sans compter les travaux qui restent à faire… Mais nous tenons à remercier tout le personnel de l'Ecole et autres intervenants qui ont pris soins de nos petits durant cette année scolaire en les rassurant pendant les cours, lors des changements de classes, et pour la restauration.*

*Pour revenir aux finances, il est dit qu'elles sont toujours saines… peut-être mais les dépenses sont-elles vraiment suivies ou à suivre ? Nous venons de faire les fonds de tiroirs pour payer les travaux de l'Espace Pierre Loti finis en avance car « les entreprises n'étaient pas informées du planning des travaux ! ». Un comble ! Mais qui suit ces entreprises ? Qui passe les commandes ?*

*Pour renflouer les factures impayées de l'opération Loti… nous voilà obligés de prélever ces fonds sur l'enveloppe destinée aux investissements en photovoltaïque… Il aurait été plus judicieux de réinvestir dans des énergies propres pour la ville… Mais peut-être la vente de la Cure à l'Evêché pourrait-elle permettre d'avancer et nous éclairer !*

*Pour finir, nous avons assisté à une belle Fête des Associations début septembre dans le gymnase du stade : nouvel aménagement, nouvelle implantation. Des visiteurs très nombreux et très curieux sur les animations proposées… et des exposants très motivés donc une bonne ambiance. A renouveler avec de petites améliorations, par exemple : les nouveaux Aytrésiens ont été mis un peu à l'écart, c'est dommage.*

*Tony LOISEL, Sophie DESPRES*
*et Gérard-François BOURNET*

# Ay' très pratique

## Mairie

Place des Charmilles - BP 30102 - 17 442 AYTRÉ Cedex
**05 46 30 19 19** - Fax : 05 46 30 19 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
information@aytre.fr
www.aytre.fr
www.facebook.com/ville.aytre
www.twitter.com/villeaytre
www.instagram.com/villeaytre

**Astreinte**
**06 22 35 10 74**
En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence la nuit et le week end

**CCAS**
4, rue de la Résistance
**05 46 55 41 41**
Fax : 05 46 55 41 40

**Alertes sur téléphones : afin de protéger ses administrés, la Ville propose un service d'alertes sur téléphones. Inscrivez-vous gratuitement sur www.aytre.fr !**

## Permanences diverses

Permanence OUVERTE

**Conciliateur de justice**
Point Emploi - rue Jean Bart (à côté de la maison des Embruns - P. Loti)
2ème et 4ème mercredi de chaque mois de **9h à 12h** (sur RDV)
**06 37 24 88 58**

**Assistantes sociales**
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
**sur rendez-vous uniquement au 05 17 83 45 80**

**IN.DE.CO.SA - C.G.T. 17**
L'association de défense des Consommateurs et des Locataires de la C.G.T.
Maison de quartier "Les embruns" - lundi de **14h** à **17h**
**06 77 82 67 01 (sans RDV)**

**Point Emploi**
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
Du lundi au vendredi de **9h à 12h30** et de **14h à 17h**
Mercredi après-midi (sur RDV) - **05 46 44 05 23**

**Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles**
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
Les 1er mardis de chaque mois de **9h à 12h**
**05 46 41 18 86 (sur RDV)**

**Service Déchets de la CDA de La Rochelle**
**0 800 535 844**

**Mission Locale**
Point Emploi - 24, rue Jean Bart - **05 46 27 65 20 (sur RDV)**

**PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)**
24, rue Jean Bart - **05 46 44 05 23 (sur RDV)**

## Urgences

SOS

**Pompiers**
18

**SAMU**
15

**SNSM (sauvetage en mer)**
05 46 45 41 87

**Urgences médicales**
05 46 27 55 20

**Hôpital Saint Louis**
05 46 45 50 50

**Hôpital Psychiatrique**
05 46 45 60 60

**Etablissement Français du sang**
05 46 28 92 92

**Centre Anti-poisons (Bordeaux)**
05 56 96 40 80

**Police**
17

**Police municipale**
05 46 30 19 17
Permanences au poste les matins de 9h à 11h

**Police nationale**
1 rue de la Marne 17 000 La Rochelle
05 46 51 36 36

**Enfants disparus**
116 000

**Planning Familial**
05 46 27 11 59

**SOS Amitié**
05 46 45 23 23

**Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)**
Le jour : 06 70 80 88 91
La nuit : 05 46 41 32 32

**Centre Régional d'Information et de Coordination Routière (CRICR)**
0 826 022 022

**Dépannage EDF**
09 72 67 50 17
(appel non surtaxé)

**Dépannage GDF**
0 810 433 017

Ville d'Aytré

# Drôle(s) de festival

du 17 nov
au 1 déc

spectacles enfants et familles

Création : Service Communication de la Ville d'Aytré - Juillet 2018

Programme complet aytre.fr

villeaytre
@villeaytre
aytre.fr